



Monsieur l'Inspecteur d'Académie
53, avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2

Nos réf. : 11/ 2015/2016

Objet : votre circulaire du 19.11.15 sur la prise en charge
pédagogique des élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous avons pris connaissance avec stupéfaction de votre circulaire du 19 novembre dernier et de l'affiche envoyées à l'ensemble des directeurs et enseignants de notre département concernant la prise en charge pédagogique des élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage.

Si nous sommes favorables à une démarche qui attire l'attention sur les élèves en difficultés voire en grande difficulté scolaire, nous sommes plus que surpris que votre courrier, ainsi que l'affiche qui l'accompagne destinée aux familles, ne fassent aucune référence aux Réseaux d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté dont c'est pourtant le cœur de métier d'être les interlocuteurs quotidiens des enseignants et des familles confrontés à la grande difficulté scolaire.

Vous n'ignorez sans doute pas que si les RASED ont pu être mis en cause entre 2008 et 2012 par des suppressions massives de postes (72 fermetures au total dans notre département), ils font l'objet depuis le 18 août 2014 d'une nouvelle circulaire qui a pour fonction de les réaffirmer dans leurs missions tout en faisant évoluer leur rôle. Aussi nous sommes plus qu'étonnés qu'un tel courrier de votre part ne fasse aucune référence au travail des enseignants spécialisés et des psychologues des RASED.

Vous évoquez dans votre note des dispositifs tels que le PPRE, le PAP en invitant les enseignants à ne pas pousser au recours systématique vers la MDPH et un PPS pour certains troubles des apprentissages. C'est là une des forces des RASED, lorsqu'ils peuvent être présents, d'accompagner les enseignants dans la définition de l'aide la plus appropriée, en lien direct avec les familles. Dommage que vous n'y fassiez aucune référence.

De plus, vous avez cru bon de rappeler aux enseignants que ces élèves relèvent d'une prise en charge pédagogique adaptée à leurs besoins. C'est méconnaître la réalité du terrain où au quotidien nos collègues, souvent dans des conditions difficiles et dans des classes aux effectifs bien trop chargés, s'investissent sans compter pour la réussite de tous.

.../...

Le SNUipp-FSU 06 vous demande d'envoyer dans les écoles un rectificatif à cette circulaire, en n'omettant pas cette fois-ci le travail essentiel des RASED sur ces questions, en lien avec l'investissement quotidien des enseignants dans leur classe. Par ailleurs, nous donnons consigne à nos collègues de ne pas apposer l'affiche jointe.

Dans l'attente de votre réponse et nous tenant à votre disposition pour une éventuelle rencontre,

Veillez croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à l'expression de notre engagement pour le bon fonctionnement du Service Public d'Éducation.

Pour le SNUipp-FSU 06
Gilles JEAN, Christophe MOTTUEL